

# **Bulletin des Adjudications**

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF P&O - 51, rue de la Loi B-1040 Bruxelles
e.proc@publicprocurement.be
www.publicprocurement.be

# **AVIS DE MARCHÉ**

#### **SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR**

# I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel: SPF Personnel et Organisation Code d'identification national:

Adresse postale: Wetstraat 51 - Rue de la Loi

Localité/Ville: Brussel - Bruxelles Code postal: 1040

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Brigitte Vansande Téléphone: +32 1234567890

À l'attention de: Brigitte Vansande

Courrier électronique Fax: +32 1234567890 (e-mail):

## Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL): www.publicprocurement.be

Adresse du profil d'acheteur (URL):

https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=158277

Accès électronique à l'information (URL):

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique (URL):

# Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Autre: (compléter l'annexe A.I)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Autre: (compléter l'annexe A.II)

## Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Autre: (compléter l'annexe A.III)

#### I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

Agence/office national(e) ou fédéral(e)

Autorité régionale ou locale

Organisme de droit public

Institution/agence européenne ou organisation

internationale

Autre: (veuillez préciser)

Agence/office régional(e) ou local(e)

BE001 02/10/2013 - Numéro BDA: 2013-521761

Appel d'offres ouvert relatif à un marché ouvert pluriannuel (3 ans) pour la réalisation d'une formation certifiée en blended learning "Apprendre Excel base et Word avancé" en français et néerlandais à l'attention d'agents de niveaux B et C

I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- Services généraux des administrations publiques
- Défense
- Ordre et sécurité publics
- · Environnement
- Affaires économiques et financières
- Santé

- Logement et équipements collectifs
- Protection sociale
- Loisirs, culture et religion
- Éducation
  - Autre: (veuillez préciser)

# I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: oui on non (si oui, des informations supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs peuvent être fournies à l'annexe A)

SECTION II: OBJET DU MARCHE

# II.1) DESCRIPTION

# II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Appel d'offres ouvert relatif à un marché ouvert pluriannuel (3 ans) pour la réalisation d'une formation certifiée en blended learning « Apprendre Excel base et Word avancé » en français et en néerlandais à l'attention d'agents de niveaux B et C

# II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

(Ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le plus à l'objet spécifique de votre marché ou de vos achats)

de votre marché ou de vos achats)				
O Travaux	O Fournitures	Ĭ	Services	
☐ Exécution	O Achat		Catégorie de services nº: 24	
☐ Conception et exécution	O Crédit-bail O Location		Voir l'annexe C1 pour les catégories	
☐ Exécution, par quelque			de services	
moyen que ce soit, de travaux	<ul><li>Location-vente</li></ul>			
répondant aux exigences spécifiées par le pouvoir adjudicateur	O Plusieurs de ces formes			
Lieu principal d'exécution des travaux Région Bruxelles Capitale	, de livraison des fourni	itures ou d	e prestation des services:	
Code NUTS: BE, BE1				
II.1.3) Information sur le marché public  □ L'avis concerne un marché public  □ L'avis concerne la mise en place d'u  □ L'avis concerne la mise en place d'u  □ II.1.4) Information sur l'accord-cadre d'u  □ Accord-cadre avec plusieurs open Nombre  ou (le cas échéant)nombre maxima à l'accord-cadre envisagé	un système d'acquisition un accord-cadre (le cas échéant) érateurs	n dynamiq		
Durée de l'accord-cadre				
Durée en années:	ou e	en mois:		
Justification d'un accord-cadre dont la	durée dépasse la duré	e maxima	le de sept ans:	
Estimation de la valeur totale des ac échéant, en chiffres uniquement)	cquisitions pour l'ense	mble de la	a durée de l'accord-cadre (le cas	
Valeur estimée hors TVA:	Valeur estimée hors TVA: Monnaie:		Monnaie:	
ou fourchette: entre et	ou fourchette: entre et Monnaie:		Monnaie:	
Fréquence et valeur des marchés à	attribuer: (si elles sont	connues)		

# II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Appel d'offres ouvert relatif à un marché ouvert pluriannuel (3 ans) pour la réalisation d'une formation certifiée en blended learning « Apprendre Excel base et Word avancé » en français et en néerlandais à l'attention d'agents de niveaux B et C

	BE001 <mark>02/10/2013</mark> - Nu	uméro BDA: 2013-521761
Appel d'offres ouvert relatif à u	un marché ouvert pluriannuel (	3 ans) pour la réalisation d'une formation certifiée en blended
learning "Excel base et Word a	vancé" en français et néerland	lais à l'attention d'agents de niveaux B et C
II.1.6) Classification CPV (voca	bulaire commun pour les marc	chés publics)
	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	80500000	
Objet(s) supplémentaire(s)	80570000	
II.1.7) Marché couvert par l' oui onon	accord sur les marchés pub	olics (AMP)
II.1.8) Division en lots (pour de lots) O oui • non	fournir des précisions conce	ernant les lots, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a
Dans l'affirmative, les offres	doivent être soumises pour	(ne cocher qu'une seule case):
O un seul lot		
O un ou plusieurs lots		
O tous les lots		
II.1.9) Des variantes seront O oui • non	prises en considération	
II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDU	JE DU MARCHÉ	
Le nombre total de participa 10 personnes (75 FR et 105 La première année, le nomb	ints s'élève à maximum 1 80 NL). re de participants est estimé année, à 600 personnes (2	chéant, tous les lots et toutes les options) 00 personnes (750 FR + 1 050 NL), soit 180 groupes de à maximum 900 personnes (3 sessions de 30 groupes de sessions de 30 groupes de 10 personnes) et la troisième 0 personnes).
(le cas échéant, en chiffres	uniquement)Valeur hors TV	A: Monnaie:
ou fourchette: entre	et	Monnaie:
II.2.2) Information sur les op Options O oui O non (si oui) description de ces op		
(si elles sont connues) caler	•	·
en mois: ou en jours: (à co	mpter de la date d'attribution	du marché)
II.2.3) Reconduction (le cas	échéant)	
Ce marché peut faire l'objet	d'une reconduction O oui	o non
Nombre de reconductions é	ventuelles: (si elles sont con	nues) oufourchette: entre et
calendrier prévisionnel des i	marchés ultérieurs:	itures ou de services susceptibles d'être reconduits,
en mois: ou en jours: (à col	mpter de la date d'attribution	du marche)

# II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Durée en mois: 36	ou en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)
<i>ou</i> Début	(jj/mm/aaaa)	

# SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

# III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Le paiement du montant dû au prestataire de services doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de l'échéance du délai de vérification.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (le cas échéant)

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières (le cas échéant)

O oui O non

Dans l'affirmative, description de ces conditions

## III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

# III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Par l'introduction d'une offre, le soumissionnaire déclare ne pas se trouver dans le cas d'exclusion ci-après. Le pouvoir adjudicateur examinera la véracité de cette déclaration implicite sur l'honneur dans le chef du soumissionnaire dont l'offre est la mieux classée. A cet effet, il demandera au soumissionnaire concerné de lui fournir, par les moyens les plus rapides et dans le délai qu'il indique, les renseignements ou les documents permettant de vérifier sa situation personnelle. Les renseignements ou documents que le pouvoir adjudicateur peut demander gratuitement par voie électronique au gestionnaire de données, seront demandés par le pouvoir adjudicateur même.

# Premier critère d'exclusion

- §.1. Le soumissionnaire belge qui emploie du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, doit être en ordre en ce qui concerne ses obligations vis-à-vis de l'Office National de Sécurité Sociale. Il est considéré comme étant en ordre en ce qui concerne les obligations précitées, s'il apparaît qu'au plus tard la veille de la date limite de réception des offres : 1° il a transmis à l'Office National de Sécurité Sociale toutes les déclarations requises jusques et y compris celles relatives à l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des offres et
- 2° il n'a pas pour ces déclarations une dette en cotisations supérieure à 3.000 euros, à moins qu'il n'ait obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement.

Toutefois, même si la dette en cotisations est supérieure à 3.000 EUROS, le soumissionnaire sera considéré comme étant en règle s'il établit, avant la décision d'attribuer le marché, qu'il possède, à la fin du trimestre civil visé à l'alinéa 2, à l'égard d'un pouvoir adjudicateur au sens de l'article 2, 1°, de la loi du 15 juin 2006 ou d'une entreprise publique au sens de l'article 2, 2°, de la loi du 15 juin 2006, une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant au moins égal, à 3.000 EUROS près, à celui pour lequel il est en retard de paiement de cotisations.

- § 2. Le soumissionnaire étranger doit, avant la date limite de réception des offres :
- 1° être en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.
- 2° être en ordre avec les dispositions du § 1er, s'il emploie du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.
- §.3. A quelque stade de la procédure que ce soit, le pouvoir adjudicateur peut s'informer, par tous moyens qu'il juge utiles, de la situation en matière de paiement des cotisations de sécurité sociale de tout soumissionnaire. Deuxième critère d'exclusion

Conformément à l'article 20 de la loi du 15 juin 2006 et l'article 61 de l'AR du 15 juillet 2011, est exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée dont le pouvoir adjudicateur a connaissance pour :

- 1. participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du Code pénal;
- 2. corruption telle que définie à l'article 246 du Code pénal ;

- 3. fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002 ;
- 4. blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 3 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. En vue de l'application de ce critère d'exclusion, le pouvoir adjudicateur peut, lorsqu'il a des doutes sur la situation personnelle d'un prestataire de services, s'adresser aux autorités compétentes belges ou étrangères.

#### III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le soumissionnaire doit prouver sa solvabilité financière.

Cette capacité financière sera jugée sur base des comptes annuels approuvés des trois dernières années déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique. Les soumissionnaires qui ont déposé les comptes annuels approuvés auprès de la Banque Nationale de Belgique ne sont pas tenus de les joindre à leur offre, étant donné que le pouvoir adjudicateur est à même de les consulter via le guichet électronique de l'autorité fédérale.

Les soumissionnaires qui n'ont pas déposé les comptes annuels approuvés des trois dernières années comptables auprès de la Banque Nationale de Belgique sont tenus de les joindre à leur offre. Cette obligation vaut également pour les comptes annuels approuvés récemment et qui n'ont pas encore été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique parce que le délai légal accordé pour le dépôt de ceux-ci n'est pas encore échu. Pour les entreprises individuelles, il convient de faire rédiger un document reprenant tous les actifs et tous les passifs par un comptable IEC ou un réviseur d'entreprise. Ce document doit être certifié conforme par un comptable IEC agréé ou par le réviseur d'entreprise, selon le cas. Le document doit refléter une situation financière récente (datant de 6 mois au maximum, à compter de la date d'ouverture des offres). Au cas où l'entreprise n'a pas encore publié de compte annuel, un bilan intermédiaire certifié conforme par le comptable IEC ou par le réviseur d'entreprise suffit.

Les entreprises étrangères doivent joindre également à leur offre les comptes annuels approuvés des trois dernières années ou un document reprenant tous les actifs et tous les passifs de l'entreprise. Au cas où l'entreprise n'a pas encore publié de compte annuel, un bilan intermédiaire certifié conforme par le comptable ou par le réviseur d'entreprise ou par la personne ou l'organisme qui exerce ce type de fonction dans le pays

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant):

concerné suffit.

# III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

11.1.3.1.1. Méthodologie

En vue de l'examen des capacités techniques du soumissionnaire, celui-ci est invité à présenter dans son offre les personnes dont il dispose et qu'il compte réellement affecter à la réalisation du marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant):

Classe: N/A, Catégorie: N/A

Ces personnes doivent être présentées à l'aide d'un curriculum vitae (voir point 11.1.3.1.2.).

Dans une première phase, toutes les personnes proposées sont confrontées au premier critère de sélection technique relatif à la maîtrise des langues. Le soumissionnaire dont il apparaît, après ce premier examen, qu'il ne dispose pas pour ce marché du nombre minimum requis de personnes ayant le niveau de maîtrise des langues imposé pour réaliser le marché, n'est pas sélectionné pour ce marché.

L'appréciation de la capacité technique à l'aide du deuxième critère de sélection technique ne sera effectuée que dans le chef des soumissionnaires qui satisfont au premier critère de sélection technique. Le soumissionnaire dont il apparaît, après cette deuxième phase, qu'il n'est pas en mesure de produire la liste de références demandée pour le nombre minimum requis de personnes ayant le niveau de maîtrise des langues imposé pour réaliser le marché, n'est pas sélectionné pour ce marché.

L'appréciation de la capacité technique à l'aide du troisième critère de sélection technique ne sera donc effectuée que dans le chef des soumissionnaires qui, après la confrontation au deuxième critère de sélection technique, disposent toujours du nombre minimum de personnes requis pour réaliser le marché. Le soumissionnaire dont il apparaît, après cette troisième confrontation, qu'il n'est pas en mesure de prouver le niveau d'expertise requis pour le nombre minimum de personnes requis pour réaliser le marché avec le niveau de maîtrise des langues imposé, n'est pas sélectionné pour ce marché.

Le soumissionnaire n'est donc censé avoir les capacités techniques nécessaires pour réaliser ce marché que lorsqu'il est avéré – après plusieurs confrontations successives aux critères de sélection techniques – que parmi toutes les personnes qu'il a proposées dans son offre pour l'exécution du marché, le nombre minimum requis pour exécuter le marché, au moins, peut être accepté. Un formateur ne sera accepté pour l'exécution du marché que s'il dispose du niveau de maîtrise des langues requis, s'il peut produire la liste de références demandée et s'il dispose du niveau d'expertise requis.

# 11.1.3.1.2. Curriculum vitae

#### a. Forme

Pour chaque formateur que le soumissionnaire propose d'impliquer dans l'exécution du marché, celui-ci doit joindre un curriculum vitae à son offre.

Pour rédiger les C.V., les soumissionnaires doivent utiliser le template joint en annexe 4 à ce cahier spécial des charges.

#### b. Contenu

Pour tous les formateurs proposés, les C.V. doivent au moins comporter les éléments suivants :

- les nom et prénom ;
- les coordonnées ;

## Appel d'offres ouvert relatif à un marché ouvert pluriannuel (3 ans) pour la réalisation d'une formation certifiée en blended

learning "Apprendre Excel base et Word avancé" en français et néerlandais à l'attention d'agents de niveaux B et C

- -la langue maternelle ou la langue maitrisée par la personne à un niveau équivalent à la langue maternelle;
- diplômes obtenus en relation avec la matière enseignée (diplôme établi dans la langue dans laquelle la formation est donnée ou brevet linguistique de Selor);
- diplômes pédagogiques obtenus ;
- les références concernant l'expertise en tant que formateur en Word et Excel, en particulier dans le cadre de formations en blended learning dans le secteur des services ;
- d'autres informations éventuelles jugées utiles par le soumissionnaire.

# III.2.4) Marchés réservés (le cas échéant)

- Le marché est réservé à des ateliers protégés
- Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

# III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière

oui <sup>•</sup> non

Dans l'affirmative, référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

oui non

# IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

# IV.1.1) Type de procédure

<ul><li>Ouverte</li></ul>	
O Restreinte	
O Restreinte accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
O Négociée	Des candidats ont déjà été sélectionnés O oui O non
	Dans l'affirmative, indiquer les noms et adresses des opérateurs économiques déjà sélectionnés à la section VI.3) Autres informations
O Négociée accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
O Dialogue compétitif	

Appel d'offres ouvert relatif à un marché ouvert pluriannuel (3 ans) pour la réalisation d'une formation certifiée en blende
learning "Apprendre Excel base et Word avancé" en français et néerlandais à l'attention d'agents de niveaux B et C IV.2) CRITERES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères	d'attribution	[cocher la ou	les case(s	) concernée(	(s)	]
------------------	---------------	---------------	------------	--------------	-----	---

O Prix le plus bas

ou

- Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction
  - O des critères énoncés ci-dessous (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)
  - des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

## IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

O oui onon

Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique (le cas échéant)

# IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (le cas échéant) FOD P-O-OI/FC/BC/13/03-F02\_0

## IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

O oui 💿 non

Dans l'affirmative,

O Avis de préinformation	O Avis sur un profil d'acheteur		
Numéro d'avis au JO:	du	(jj/mm/aaaa)	
O Autres publications antérieures (le cas échéant)			

# IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires (sauf dans le cas d'un SAD) ou du document descriptif (dans le cas d'un dialogue compétitif)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents				
Date 13/11/2013 (jj/mm/aaaa) Heure 10:45				
Documents payants O oui  ono				
Dans l'affirmative, prix (en chiffres uniquement): Monnaie:				
Conditions et mode de paiement:				

Appel d'offres ouvert relatif à un marché ouvert pluriannuel (3 ans) pour la réalisation d'une formation certifiée en blended learning "Apprendre Excel base et Word avancé" en français et néerlandais à l'attention d'agents de niveaux B et C IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandés de participation Date 13/11/2013 (jj/mm/aaaa) Heure 10:45 IV.3.6) LANGUE(S) POUVANT ÊTRE UTILISÉE(S) DANS L'OFFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION O Toutes les langues officielles de l'UE Langue(s) officielle(s) de l'UE CS DA DE ET EL EN FR IT LV LT HU MT NL PL PT SK SL FI SV  $\boxtimes$  $\boxtimes$ ☐ Autre: IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre (procédure ouverte) Jusqu'au: (jj/mm/aaaa) ou Durée en mois: ou en jours: 180 (à compter de la date limite de réception des offres) IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date 13/11/2013 (jj/mm/aaaa) Heure 10:45

Lieu (le cas échéant): SPF P&O Rue de la Loi 51 1040 BRUXELLES salle 107

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres (le cas échéant) ©oui

séance publique

# VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE (le cas échéant)

oui <sup>\*</sup> non

Dans l'affirmative, calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

# VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES

oui <sup>°</sup> non

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) et/ou programme(s):

## VI.3) AUTRES INFORMATIONS (le cas échéant)

Les documents sont disponibles sur e-notification https://enot.publicprocurement.be

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

## VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Conseil d'Etat

Adresse postale: rue de la Science 33

Localité/Ville: Bruxelles Code postal: 1040

Pays: Belgique Téléphone: +32 22349611

Courrier électronique Fax:

(e-mail):

Adresse internet (URL):

# Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant)

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville: Code postal:
Pays: Téléphone:

Courrier électronique Fax:

(e-mail):

Adresse internet (URL):

VI.4.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, au besoin, la rubrique VI.4.3)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

VI.4.3) Service auprès duc recours	quel des renseignements peuvent être obtenus o	concernant l'introduction des
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Localité/Ville:		Code postal:
Pays:	(e-mail):	Fax:
Téléphone:	(o mail).	
Courrier électronique		
Adresse internet (URL):		

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

02/10/2013 (jj/mm/aaaa)

#### ANNEXE A

# ADRESSES SUPPLÉMENTAIRES ET POINTS DE CONTACT

# I) ADRESSES ET POINTS DE CONTACTS AUPRÈS DESQUELS DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE OBTENUS

Nom officiel: IFA Code d'identification national:

Adresse postale: Boulevard Bischoffsheim 15

Ville: Bruxelles Code postal: 1000

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Brigitte Vansande Téléphone: 12 34 56 7890

À l'attention de: Brigitte Vansande

E-mail: Brigitte.vansande@ofoifa.fgov.be Fax:

Adresse internet (URL):

# II) ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUPRÈS DESQUELS LE CAHIER DES CHARGES ET LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE OBTENUS

Nom officiel: e-procurement Code d'identification national:

Adresse postale: rue de la Loi 51

Ville: Bruxelles Code postal: 1040

Pays: Belgique

Point(s) de contact: e-procurement Téléphone:

À l'attention de: helpdesk

E-mail: Fax:

Adresse internet (URL): https://enot.publicprocurement.be